

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/College-2016-le-compte-n-y-est-pas-encore>



école & société

Collège 2016 : le compte n'y est pas encore

- Éducation - Collège 2016 - Action du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : mardi 17 mars 2015

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La réforme du collège est engagée et les grandes lignes sont connues. Lors de la réunion d'ouverture des négociations syndicales, ce mardi 17 mars, notre syndicat a pointé les éléments suivants, afin d'engager les débats et de parvenir à des améliorations.

Le SE-Unsa se satisfait que ses demandes auprès du ministère, au mois de février, soit prises en compte : **des horaires alloués aux disciplines sur des bases équivalentes à l'existant**, une **autonomie pédagogique renforcée** marquant une confiance accrue dans les équipes pédagogiques, permettant de **travailler autrement** (projets, accompagnement), et **au final des moyens supplémentaires** pour enseigner au collège. Les **marges-profs** dédiées à l'autonomie des collèges, à hauteur de 3H semaine, vont dans le bon sens. Elles vont permettre de travailler en groupe à effectifs restreints dans les enseignements disciplinaires et interdisciplinaires, et ce dans toutes les classes.

Cependant, la grille horaire que le ministère propose comme point d'entrée **soulève des questions et des points de tension** que le SE-Unsa entend bien résoudre au plus vite.

1. Contrairement au principe affiché dans la fiche 1, certaines disciplines voient leur horaire disciplinaire diminuer : c'est le cas de la **LV1** notamment (1H en moins sur l'ensemble du collège). Le ministère affirme que cette baisse est compensée par la hausse de l'enseignement de la LV1 en primaire.

2. C'est encore plus le cas du **latin-grec** qui disparaît de la dotation prévisionnelle. Devenant un EPI, son « financement » impactera donc directement les horaires de Français. Ces modalités ne sont pas acceptables. Les professeurs de lettres classiques doivent savoir clairement dans quelles conditions ils exerceront dans le nouveau collège.

3. Le maintien des **classes bilangues en 6ème** est annoncé mais il n'y a aucune heure pour le faire. L'horaire de LV est pourtant réduit à 3H en 6ème. Les élèves doivent alors avoir la possibilité d'exercer en 6ème une LV1 autre que l'Anglais et de commencer l'Anglais LV2 en 5ème.

4. Les **horaires de LV2** posent également problème. Nous n'accepterons pas le tour de passe-passe qui transforme 2X3 heures en 3X2 heures en prétendant renforcer les LV. La LV2 doit bénéficier de moyens supplémentaires.

5. Aucun temps n'est pensé pour les **heures de vie de classe, le tutorat**. Plus largement la réforme du collège n'aborde pas la question de la **vie collégienne**, alors même qu'elle est un point essentiel dans le parcours citoyen promu par le ministère dans sa mobilisation pour les valeurs de la République, alors même que les moyens de l'accompagnement éducatif ont été supprimés des collèges ordinaires. **Pour le SE-Unsa, il faut remettre le sujet sur la table.**

Le ministère a pris note des remarques de l'ensemble des syndicats et a fourni de premiers éléments de réponse, tout en laissant la porte ouverte à des adaptations du projet, tant sur les modalités de mise en oeuvre des enseignements interdisciplinaires, que sur les déséquilibres de la grille horaire. Le ministère a par contre réaffirmé qu'il ne reviendrait pas sur les principes qui guident la réforme.

Par ailleurs, le Ministère a confirmé au SE-Unsa que la place de la Segpa dans le nouveau collège sera traitée lors de ces négociations.

Le SE-Unsa envisage des avancées sur les points évoqués ci-dessus et formulera des propositions concrètes lors

des négociations.

Pour consulter la [Foire aux Questions](#).

Pour consulter le [projet ministériel](#).